

EXTRAIT DU REGISTRE
DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANE

Séance du 21 avril 2026
Délibération n°5-2C

L'an deux mille vingt-six le vingt et un avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Marie-Christine GUALTER

- Présents : Mrs BOTTAREL Sébastien, PEBE Jean-Marc, CUGNO Adrien, FERRANDI Pierre et GUILMARD Ludovic
- Mmes GUALTER Marie-Christine, CUGNO Marielle, ARTIGUES Martine, ANNOVAZZI Christelle LAFFORGUE Marie-Ange, MENNAÏ Sahra et PAVAN Eva

Excusés : Mr WEIHSS Pascal, Mme ARGUESO GIMENEZ ORTIZ Jana et MATEOS Yannick

Mr WEIHSS Pascal donne procuration à BOTTAREL Sébastien
Mme ARGUESO GIMENEZ ORTIZ Jana donne procuration à GUILMARD Ludovic

Mme PAVAN Eva a été nommée secrétaire.

OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation	10 227.09 €	
- un déficit d'exploitation de	0.00 €	
Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :		
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		-10 075.21 €
<u>dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif</u>		0.00 €
c. <u>Résultats antérieurs de l'exercice</u>		20 302.30 €
D 002 du compte administratif (si déficit)		
R 002 du compte administratif (si excédent)		
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)		10 227.09 €
(si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)		
Solde d'exécution de la section d'investissement		
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>		71 308.47 €
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>		0.00 €
Besoin de financement = e. + f.		0.00 €
AFFECTATION (2) = d.		10 227.09 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)		0.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)		0.00 €
3) Report en exploitation R 002		10 227.09 €
Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :		
DEFICIT REPORTE D 002 (3)		

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
La Maire

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12+2 procurations
VOTES : Contre 0 Pour 14
Date de convocation : 16 avril 2026
Date d'affichage :
Acte rendu exécutoire après le dépôt en
Sous-Préfecture de SAINT-GAUDENS

